



Article Ewanews du 24 décembre 2018. Deux couples de bergers s'installent avec leurs troupeaux de brebis à Condat-sur-Vézère et Coly-Saint-Amand (Dordogne). Loin de l'agriculture intensive, ils font un retour aux sources pour une bonne cause, celle de l'environnement. Ils sont soutenus par l'[AFPL Le Randal](#) et plusieurs maires partenaires de l'opération pastorale (dont trois maires ayant même initié l'idée de développer le pastoralisme sur leurs communes) : Condat-sur-Vézère, Aubas, Les Farges, Coly, Saint-Amand-de-Coly et Ladornac. Caroline Fillaire, chargée de mission du projet [Grand Site de France Vallée de la Vézère](#), était présente également à cette réunion d'accueil en mairie de [Condat-sur-Vézère](#) le 21 décembre 2018.

«

On rêvait d'éleveurs sur le territoire, il y a trois ans, voilà c'est fait

»

souligne Stéphane Roudier, maire de Condat-sur-Vézère.

D'un côté, un troupeau de 200 brebis vient d'arriver sur un terrain en plein air qui vient d'être clôturé sur 15 hectares sur la commune de Condat-sur-Vézère. Une vingtaine de petits viennent de naître. L'objectif est d'atteindre, sur cinq ans, les 500 brebis. « *Ce sont des races habituées à être dehors toute l'année, une race basque et une race landaise. Ces races à viande seront destinées principalement à la vente directe, en sous-vide et en caissettes à des groupements de producteurs*

»

précise Christelle Regnier pour qui, avec son compagnon M. Zegre, c'est une reconversion. Elle travaillait auparavant dans un atelier de perles à Condat. Après avoir perdu son emploi et avoir réalisé un bilan de compétences avec Pole Emploi,

«

c'est l'élevage qui est ressorti. J'ai été mariée avec un éleveur et j'ai fait le lycée agricole. Très ancrée à ma commune, je faisais aussi les transhumances à cheval avec Le Randal.

»

Les brebis se portent bien. « *Elles étaient un peu perturbées dimanche dernier, car elles sont arrivées samedi en fin d'après-midi, d'Echourgnac et de Saint-Seurin-sur-L'Isle en Dordogne. Elles ont commencé à faire leurs petits. Elles sont parties pour une nouvelle vie avec nous.*

Tout le monde s'approprie et c'est le début d'une grande histoire

».

Il est important, souligne l'éleveuse, de se sentir soutenue dans cette démarche.



Les deux autres éleveurs, Christophe Bacoup qui arrive de basse Normandie près d'Alençon, et Anne Parlange, originaire de la Chapelle Gonaguet (24), sont habitués à l'élevage semi-plein air, de brebis et d'agnelles en bergerie. Plus d'une centaine de brebis de [race Solognote](#) et [rouge du Roussillon](#) viennent d'arriver sur la commune de Coly-Saint-Amand.

«

Ce sont des races rustiques qui s'adaptent bien à chaque type de prairie. Nous avons été séduits par les espaces, le projet, la dynamique. Il y a ici une vraie dynamique pour le développement du pastoralisme. Cela correspond entièrement à ce que nous voulions faire

»

. Déjà éleveurs depuis une quinzaine d'années, ils ont déjà le matériel nécessaire et souhaitent développer une partie éco-pâturage ainsi qu'une partie production d'animaux, dans le but d'atteindre 200 à 300 bêtes.

« *L'objectif de l'AFPL, qui travaille en collaboration avec le CRDA, la SAFER et le CEN, est de maintenir les milieux ouverts et la ressource forestière, préserver la biodiversité. Cela se révèle*

un outil indispensable à la mise en place du programme d'action du Grand Site Vallée Vézère
» précise de son côté Stéphane Roudier, qui confirme que la communauté de communes Vallée de l'Homme soutient activement cette démarche.

Le projet de Grand site concerne la vallée Vézère de Terrasson à Limeuil et consiste à préserver les paysages, et avoir une gestion durable du territoire, en terme d'agriculture, de forêts, d'architecture, d'environnement et de tourisme. Caroline Fillaire, chargée de mission du projet Grand Site en vallée Vézère, explique : « *Le pastoralisme est une action essentielle car cela correspond au coeur du projet de préserver les paysages et l'ouverture paysagère, et donc de lutter contre l'enfrichement et donc les incendies. Plus au sud, des actions de dégagement de falaises sont aussi entreprises avec le pâturage par des chèvres... Le projet Grand site va dans le même sens, celui de favoriser les activités agricoles qui entretiennent les paysages, dans le but d'une valorisation économique locale, d'où le projet de transformation et de circuits courts...* » Ce sont au total 300 hectares de coteaux calcaires qui s'étendent jusqu'au Bugue et, si l'on veut entretenir l'ouverture des paysages, les collectivités n'ont pas d'autres moyens que d'avoir recours au pastoralisme.

L'objectif de cette réunion était de mutualiser l'installation des deux troupeaux. Un plan annuel de pâturages sera réalisé en février 2019 avec les 70 propriétaires adhérents de l'AFPL qui représentent plus de 400 hectares embroussaillés sur les trois communes. L'AFPL va enfin pouvoir mettre en œuvre les actions concrètes et visibles sur les parcelles de ses propriétaires adhérents. Et des réflexions sont déjà engagées à tous les niveaux : label bio, IGP, abattage itinérant, d'autres aides à l'installation, travail en itinérance, démonstration de chiens de troupeaux, concours, etc. Affaires à suivre...

- Renseignements : afpl.lourandal@gmail.com ou 05.53.51.26.61

- En savoir plus, article d'Ewanews en juillet 2016 : ["Condat-Aubas : Le Randal 2016, la transhumance expliquée"](#)

Article du 31 octobre 2018 : Un comité de pilotage constitué pour le pastoralisme. Le pastoralisme concerne la prévention contre les incendies, l'entretien des paysages, l'ouverture des milieux embro

ussillés, la préservation de la biodiversité... Un groupe de pilotage a été constitué lors de la réunion publique d'information avec l'AFPL (Association Foncière Pastorale Libre) Le Randal, le mardi 30 octobre 2018, à la salle des fêtes de Condat-sur-Vézère, en présence de plus d'une quarantaine de personnes dont de nombreux maires : Condat, Ladornac, Coly, Les Coteaux Périgourdins, Le Lardin... Le bilan de l'action de l'AFPL, qui existe depuis trois ans, a été évoqué sur les communes d'Aubas, Coly, Saint-Amand de Coly, Les Farges et Condat sur Vézère.

Dans le comité de pilotage, des représentants de tout bord ont été rassemblés : propriétaires, chasseurs, association sportive pleine nature, etc..

Parmi les personnes présentes, Bernadette Boisvert de la Chambre d'agriculture de la Dordogne... Selon elle : "Interpellés par la fermeture des milieux, du risque d'incendie, et par la perte de qualité paysagère dans une zone où le tourisme fait vivre beaucoup de monde", l'ouverture au pastoralisme s'est faite ressentir après deux événements... "On a démarré en fait sur le secteur sud de la Dordogne en limite du Lot où certaines communes sont boisées à 70%. Le but est de réinvestir ces milieux-là pour freiner la fermeture et lutter contre les risques d'incendie. On est le 3e département de France en nombre de départs de feu par an. Le Lot a commencé, il y a une quinzaine d'années, à mettre en place du pastoralisme sur des zones complètement désertées par l'élevage, suite à un incendie important sur la commune de Luzech qui avait menacé de très près le village. Un partenariat avait été mis en place avec des éleveurs de la Région de Rocamadour".